



Procès verbal de l'Assemblée générale du 24 novembre 2007

1. Ouverture

Christian Rappaz ouvre l'assemblée à 18h30 à la salle de la bourgeoisie de St-Maurice. 39 personnes sont présentes (dont 7 personnes du comité) et 12 personnes sont excusées. Christian passe la parole à Mme Jayet, conseillère municipale à St-Maurice, pour un mot de bienvenue.

2. PV de l'assemblée générale 2006

Le PV est disponible sur le site du club et n'est donc pas lu.

Philippe Progin prend la parole pour signaler une faute d'orthographe (« Genet » s'écrit sans « s ») et une intervention oubliée. En effet, Philippe Progin avait informé que si un jeune de moins de 30 ans suivait les cours JS, son employeur se devait de le libérer une semaine par année. Cela est inscrit dans le code des obligations.

Philippe Progin mentionne également que dans le programme des courses paru dans la Cordée, il n'est pas fait mention de Xavier Gastaldi comme chef de courses.

Christian remédiera à ce manque.

Suite à ces remarques, le PV de l'assemblée 2006 est accepté.

3. Nomination des scrutateurs

Joseph Bron et Astrid de Riedmatten fonctionnent comme scrutateurs.

4. Admissions, démissions, décès, jubilaires

Il y a eu 12 admissions, 11 démissions, 6 jubilaires (dont Jean-Michel Allaz et Christian Rappaz, 25 ans de club chacun). Notre club compte 251 membres, dont 32 membres ayant moins de 20 ans.

5. Rapport du président

Pour son premier rapport en tant que président, Christian commence par quelques nouvelles de notre section, plus particulièrement des trois cabanes appartenant à Monte Rosa.

Tout d'abord, à la cabane des Dix, un mur s'est affaissé devant la terrasse de la cabane et il sera reconstruit dès le printemps prochain. En 2008 il y aura 100 ans que la cabane a été construite. Des festivités auront lieu les 3 et 4 juillet 2008.

Aux Vignettes, les travaux d'agrandissement de la cabane ont débuté en mai 2007, la cabane sera fermée jusqu'en mai 2008, investissement 2,4 mios.

La construction de la nouvelle cabane du Mont Rose a été devisée à 5,7mios. C'est une cabane moderne qui sera bâtie sur un concept Minergie. La section prend en charge 1,6 mios, le restant ayant été trouvé sous forme de sponsoring.

A noter encore que lors de la dernière assemblée des délégués, qui s'est déroulée à St Maurice, il a été décidé d'augmenter la ristourne de cotisations ce qui représente environ Fr.900.- supplémentaires pour notre groupe, le montant actuel s'élève à Fr. 26.- par membre.

Ces informations débouchent tout naturellement sur l'un des objectifs principaux de notre groupe à savoir le projet relatif à la cabane de la Tourche. Christian rappelle que l'année passée, l'assemblée avait refusé la proposition de l'armée concernant "Riondaz", donné un délai d'une année afin de réfléchir au projet de la Tourche et demandé de vérifier l'intensification des tirs. Les tirs n'ont de loin pas été aussi nombreux que prévus et une demande préalable de construire une nouvelle cabane a été déposée auprès de la commune de Lavey-Morcles.

L'autre objectif concerne la formation des chefs de course. Notre groupe fonctionne actuellement avec 9 chefs de course qu'il faut former et faire agréer par le CAS. Trois d'entre eux ont suivis un cours avalanches sur deux jours dans la région du col des Mosses. Ce cours a été mis sur pied dans le cadre de la section Monte Rosa qui a décidé de programmer chaque année un cours en hiver et un cours en été, une fois en français et l'autre en allemand et vice et versa l'année suivante. Les chefs de course seront avalisés par le CAS. Des formations spécifiques sont d'ailleurs prévues.

Cette année se termine presque sans accident. Il y en a eu un mais pas dans le cadre d'une sortie concernant les activités liées à la montagne. Depuis 2 ans sauf erreur, un petit groupe de cyclistes accompagne au printemps les adeptes de l'escalade lors d'un camp au sud de la France. Et l'un de ces cyclistes, victime d'une vilaine chute, a dû être transporté en urgence à l'hôpital. L'issue aurait pu être plus dramatique s'il ne portait pas de casque. Comme quoi les têtes intelligentes se protègent.

6. Rapport du gardien de la cabane de la Tourche

Benjamin Genet, gardien de la Tourche, prend la parole. La saison s'est déroulée du 16 juin au 29 septembre, avec un mois de juillet froid et pluvieux. Heureusement en août, il y a eu des week-ends de beau. Benjamin confirme qu'il n'a eu aucun tir de l'armée pendant toute la période de gardiennage.

7. Rapports du chef OJ/AJ et du chef de courses

Rapport du chef OJ/AJ

Nicolas Gex présente le bilan « hiver » pour les OJ-AJ. Il y a eu 6 sorties, 2 camps, 4 annulations faute de descriptions suffisantes (le minimum étant 3 participants). Une participation moyenne de 6 participants. Le camp de Noël à Bourg-St-Pierre a rassemblé 9 jeunes et le camp de Pâques à la cabane Moiry, 3 participants.

En été, il y a eu huit sorties et trois camps, une annulation faute de participants et une à cause du mauvais temps. La moyenne de participation est de l'ordre de 6 jeunes. Le camp de l'Ascension à Gigondas a bien fonctionné avec 11 participants, le camp d'été avec 3 participants et le camp d'automne avec 8 jeunes.

Nicolas remercie enfin Xavier, Aurélie, Samuel Lugon-Moulin et Alain Melly pour leur précieuse aide.

Rapport du chef de courses

Patrick Monnay rappelle les conditions de cet hiver :

- Un hiver moyen avec peu de neige en début de saison

- De grosses perturbations fin février ó début mars avec de forts risques d'avalanche
- Un printemps précoce avec un mois d'avril très chaud et une rapide disparition de la neige à basse altitude

28 personnes ont participé au week-end sécurité organisé au col des Planches.

En été, le club a atteint une moyenne de 5 participants par course.

Au niveau de la sécurité, il y a eu une glissade à l'Altels, heureusement sans conséquence et un accident cycliste à Gigondas. La prudence est donc de mise.

Patrick remercie tous les chefs de courses pour leur travail durant la saison.

8. Comptes-rapport du caissier

Jérôme Gross présente les comptes. L'année 2007 ne ressemble malheureusement pas à 2006, avec un loto qui n'a ramené que 1164 francs et des coûts supérieurs pour les courses AJ/OJ. Ceci est dû au fait que les frais de guide sont compris dans le camp de Noël. Néanmoins, le nouveau flux financier instauré par le CAS ramène environ 1000.- de plus au groupe.

La saison 06/07 se termine avec une perte 1249.- Jérôme signale qu'il y a souvent eu des pertes et que ce n'est pas dramatique. La cabane reste une bonne rentrée d'argent avec cette année 1500.- de plus en nuitées et un bénéfice de 4140.-

Le nouveau capital du club se monte à 81037.-

Rapport des vérificateurs

Alain Monnay, chef vérificateur des comptes, a vérifié l'exercice 07, le 20 novembre au domicile du caissier, en compagnie de l'aide-vérificateur, Philippe Progin. Les comptes sont approuvés.

9. Nominations des vérificateurs, des délégués Monte Rosa et du délégué à l'environnement

Vérificateurs des comptes

Pour l'exercice 08, le chef vérificateur sera Philippe Progin et l'aide, Léonard Pochon.

Délégués Monte Rosa

Le groupe de St-Maurice envoie chaque année 3 délégués + le président à l'assemblée générale de la section Monte Rosa. Chaque délégué est nommé pour 3 ans. Cette année, Marco Moix se retire et sera remplacé par Astrid de Riedmatten.

Les délégués 2008 seront donc : Yannick Richard, Lionel Coutaz (qui en outre a accepté le poste de vérificateur suppléant des comptes Monte Rosa), et Astrid de Riedmatten.

Délégué à l'environnement

Christian Rappaz remercie Jean-Michel Allaz qui a occupé jusqu'à fin 2006 la fonction de délégué à l'environnement. Il est remplacé par Xavier Gastaldi, membre du comité.

Christian passe la parole à Pierre-Marie Veuthey, représentant la section Monte Rosa.

Pierre-Marie Veuthey voulait informer sur les cabanes de la section mais cela a déjà été fait par Christian. Donc il informe simplement que les cabanes se portent bien et que les comptes sont équilibrés.

10. Rapport de la commission cabane et décisions

Christian passe la parole à Xavier Lavanchy, coordinateur du projet.

Xavier Lavanchy mentionne en préambule que durant l'année 2007, il y a eu 11 jours de tir mais aucun tir n'a eu lieu durant la période de gardiennage. L'intensification des tirs annoncée l'année passée par l'armée ne s'est donc pas produite.

Xavier Lavanchy commence son rapport, dont le contenu détaillé se trouve sur le document Power Point ci-joint (annexe au PV). Quatre questions seront soumises au vote de l'assemblée ce soir (cf ci-dessous « vote »).

Le principal travail en 2007 a été de se pencher à nouveau sur le projet Tourche suite à l'abandon du projet Riondaz lors de l'AG 2006 et de calculer les deux variantes possibles : rénovation de la Tourche ou construction à neuf.

Patrick Monnay présente une comparaison entre les deux variantes, se basant

- 1) sur les coûts
- 2) le besoin de main-d'œuvre, notamment provenant d'un bénévolat des membres du club
- 3) et enfin sur le planning de réalisation, le projet « construction neuve » permettant de faire du préfabriqué en plaine durant l'hiver et de ne pas devoir fermer la Tourche durant une saison estivale.

Suite à la présentation des travaux effectués durant 2007 et des projections pour ces prochaines années, Xavier Lavanchy ouvre la discussion :

Discussion:

Pierre-Alain Zimmerli prend la parole pour dire qu'il doit quitter l'assemblée mais qu'il souhaite que sa voix compte pour l'option « nouvelle cabane ». Il encourage également l'assemblée à voter dans ce sens.

Damien Gex demande combien de temps encore les ponts de l'armée vont rester. Christian répond que personne ne peut le dire mais que pour la construction, la plupart du matériel sera hélicopté.

Xavier Gastaldi demande si un calcul a été fait pour montrer la différence de rentabilité d'une nouvelle cabane par rapport à une rénovation. Xavier Lavanchy répond que la rentabilité devrait être plus ou moins la même et que le prix des nuitées va être augmenté.

Jean-Michel Allaz pose la question si les coûts de main d'œuvre des membres du club sont inclus dans le budget (200'000.-). Patrick répond que les coûts présentés sont les coûts pour une construction complète par les entreprises et que ces 200'000.- sont l'économie possible si les membres du club participent à la réalisation.

Astrid de Riedmatten demande si on ne devrait pas donner la possibilité à tous les membres de voter et leur envoyer un courrier ?

Christian répond que tous les membres ont reçu la convocation à l'assemblée générale et que les membres présents sont les membres représentatifs. Donc c'est inutile.

Francis Richard émet des doutes quant à la préfabrication en plaine. A-t-on déjà un local ? Y aura-t-il des professionnels pour entourer les membres du club ? Patrick répond que le local n'a pas encore été cherché et que l'idée est de travailler avec quelques professionnels qui pourraient coordonner le travail des membres, à l'exemple de ce qui s'est fait à Prafleuri.

Philippe Progin trouve que l'option « nouvelle cabane » est incontournable car elle permet une meilleure maîtrise des coûts mais pense que les 200'000.- d'engagement des membres, c'est un peu beaucoup. Jean-Michel Allaz rajoute qu'il ne faut pas négliger le travail engendré par la recherche de parts sociales.

Philippe Progin pose également deux questions :

- 1) 50 places sont prévues dans la nouvelle cabane : mais combien de fois pourra-t-on remplir totalement la cabane ? Ne vaut-il pas mieux miser sur 40 places ?

Francis Richard répond que les nuitées vont tripler et par conséquent il faut miser sur 50 places.

Benjamin Genet trouve aussi qu'il faut partir sur 50 places et opter pour la nouvelle cabane.

- 2) Quelle redevance le club devra donner au comité central?

Christian répond que la ristourne au Comité central est de 2,5% du chiffre d'affaires et de 7.-fr par nuitée.

Xavier Lavanchy clôt la discussion en disant que le but de ce soir est de savoir quel projet on va vendre. Ensuite, on récoltera les fonds et enfin on verra ce qui est possible de faire. Le projet d'aujourd'hui n'est peut-être pas le définitif. Il conclut enfin en disant que la commission est en faveur de l'option « cabane neuve ».

Dominique Morisod, municipal de Lavey, prend la parole pour dire que le dossier « cabane neuve » a été déposé à l'administration vaudoise, afin d'accélérer un peu la procédure. La municipalité de Lavey est favorable à l'option « cabane neuve ».

Christian propose de passer au vote sur les quatre questions.

Vote

Quatre questions sont soumises au vote de l'assemblée :

- 1) Acceptez-vous la poursuite du projet Tourche ?

Résultat du vote : 2 abstentions
aucun refus

- 2) Etes-vous pour une cabane rénovée ou une cabane neuve ?

Résultat du vote : 0 personnes pour la cabane rénovée
unanimité pour la cabane neuve

- 3) Etes-vous d'accord de prendre 50'000.- sur la fortune du club pour financer une partie de la cabane ?

Résultat du vote : 1 refus
pas d'abstention

4) Etes-vous d'accord de prendre la décision définitive au sujet de la cabane, dès que la commission « recherche de fonds » aura rassemblé 300'000.- ou au plus tard lors de l'AG 2009 ?

Résultat du vote : pas de refus
pas d'abstention

Christian remercie l'assemblée d'avoir suivi les propositions de la commission.

11. Programme de la saison 2007-2008

Patrick présente le programme de la saison à venir et informe de deux nouveautés :

- L'inscription sur le site vaut comme une inscription définitive. Toute personne se désistant devra payer les frais de la course, si des avances ont déjà été faites ou si le désistement engendre des frais supplémentaires sur les autres participants
- si une course a plus de 15 participants, il faudra 3 chefs de courses.

12. Divers

Francis Richard demande quelle est la règle officielle pour l'engagement de guides pour une course. Il fait référence à la course au Vélain où deux guides ont été engagés ce qui a sensiblement augmenté le prix de la course pour les participants.

Nicolas Gex répond qu'un guide ne prend pas plus de 6 ou 7 personnes.

Christian clôt l'assemblée à 20h30.

Pour le PV, Geneviève Petite